

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Bureau : 17 janvier 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	12	0	1	4

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean-Pierre, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CAMBOU Stéphane

Absents : DOLLEY Alain, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, MENUCELLI Thierry

Secrétaire de séance : LENOBLE MONIQUE

### FINANCES

Délibération n°02-2020 : Travaux d'isolation acoustique crèches : validation du plan de financement et dépôt des demandes de subventions

Monsieur Le Président rappelle que ce dossier est en cours depuis 2 ans et qu'il convient à présent de faire réaliser les travaux pour améliorer la qualité d'accueil des enfants et le confort de travail des agents.

Après avoir déclaré sans suite un appel d'offres et relancé des entreprises (3), seule l'entreprise Lecomte a répondu à notre demande de devis.

Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

	Dépenses HT	Recettes
Entreprise Lecomte Piccolo : 14 000 € Vassimômes : 10 000 €	24 000 €	
CD 87 - CDDI 15 %		3 600 €
Etat – DETR 25 %		6 000 €
CAF – 40 %		9 600 €
Autofinancement 20 %		4 800 €
Total	24 000 €	24 000 €

Monsieur le Président précise que l'aide CDDI a déjà été demandée et est acquise.

Les travaux sont à réaliser au printemps 2020 pendant la semaine de fermeture des établissements. Aussi, il sera demandé aux partenaires financiers la possibilité d'engager les travaux au plus vite.

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- VALIDER le plan de financement détaillé ci-dessus,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer avec le devis correspondant avec l'entreprise LECOMTE,
- AUTORISER Monsieur le Président à déposer la demande de subvention auprès de l'état pour la DETR,
- AUTORISER Monsieur le Président à déposer la demande de subvention auprès de la CAF.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 28/01/2020

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 29/01/20  
Publié le : 29/01/2020

Le Président

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS